

ב'יה



# Magazine Judaïsme Nord Chabbath Emor

26/04/2013  
16 Iyar 5773



## Table des matières

Editorial .....	4
Hiné Ma Tov – Qu’il est bon d’être ensemble !.....	4
Pirkei Avot .....	5
De l’essence du plaisir .....	5
Réflexions sur Pirkei Avot .....	7
Pirkei Avot - Chapitre 4.....	7
Saisons de l’âme.....	9
Lag BaOmer .....	9
Histoire .....	12
Rabbi Chimon bar Yo’haï .....	12
Réflexion .....	15
Les parades de Lag BaOmer .....	15
Paracha.....	17
Emor - en bref.....	17
Paracha.....	18
7 vs. 8.....	18
Réflexions sur la Paracha .....	19
Hachem – Le Grand Prêtre .....	19
La Place du Chabbath .....	20
Le Sacrifice Personnel.....	21
Le Juif Saule .....	22
Construire le Temps .....	23
Nourrir l’Animal.....	25

# Editorial

## Hiné Ma Tov – Qu'il est bon d'être ensemble !



Nous célébrons ce dimanche, 'Haï Iyar – 28 avril, la fête de Lag-Baomer. En ce jour, nous commémorons deux événements : l'arrêt de l'épidémie qui décima les 24000 élèves de Rabbi Akiva, d'une part, et la Hilloula – jour de la disparition physique – de Rabbi Chimon Bar Yo'haï, maître de la Michna et auteur du Zohar, d'autre part.

Quel est le lien entre ces deux événements ?

Nos sages nous indiquent que les élèves de Rabbi Akiva périrent, car « *ils ne se respectaient pas mutuellement.* » C'est la raison pour laquelle la période du Omer – entre les fêtes de Pessa'h et Chavouoth – est consacrée à la lecture des Maximes de nos Pères, qui représentent le joyau des repères moraux que nous ont légués nos ancêtres.

La force d'un peuple se fait dans son unité, tandis que la désunion et la division révèlent sa faiblesse. Le Talmud rapporte, d'ailleurs, que lorsque l'unité régnait dans le peuple Juif, son armée gagnait les batailles même si la génération était pécheresse. Alors que la génération de David – qui était très pieuse – perdit beaucoup de soldats, car les hommes ne se respectaient pas.

Rabbi Akiva disait que le verset « *tu aimeras ton prochain comme toi-même* » est un principe fondamental de la Torah. Quant à Rabbi Chimon, le Talmud relate le récit suivant : alors que le pays fut touché par une lourde sécheresse, les rabbins imposèrent des jeûnes et des prières, mais rien n'y fit. On s'adressa, alors, à Rabbi Chimon Bar Yo'haï qui prononça un discours basé sur le verset des psaumes : « *Hiné Ma Tov Ouma Naïm Cheveth A'him Gam Ya'had – Qu'il est bon et agréable à des frères de vivre ensemble.* » La pluie ne tarda pas à tomber à d'abreuver la terre d'Israël.

Mais comment cohabiter en dépit de nos différences et de nos divergences apparentes ?

Rabbi Chimon Bar Yo'haï nous légua le Zohar. C'est lui qui nous a appris que tout élément de la Création possède une dimension dévoilée et une facette cachée qui la dépasse. Rabbi Chimon nous a appris à voir au fond des choses. Il nous dévoila les aspects cachés de la Torah et de la Création. Il nous a initiés à reconnaître D-ieu dans l'expression de la nature. C'est pour cela qu'il fut aussi capable d'être notre guide dans la reconnaissance et l'appréciation de l'autre, en mettant l'accent sur la profondeur et en laissant apparaître l'essence des choses et de l'âme d'autrui.

Le Talmud affirme que Rabbi Chimon avait le pouvoir d'acquitter le monde entier et, par conséquent, de faire venir la Guéoulah. En fait, il transcendait l'exil ; il vivait déjà à l'heure de la délivrance.

C'est peut-être la raison pour laquelle sa Hilloula prend place le jour du 18 Iyar, 'Haï signifiant vivant. Même si nous ne voyons pas aujourd'hui Rabbi Chimon, il n'en reste pas moins vivant. Son exemple nous permet de percevoir aujourd'hui, dans les ténèbres de l'exil, la lumière du grand jour qui point à l'horizon. La Guéoulah est proche. Ouvrons les yeux !

**Rav Eliahou DAHAN**

# Pirkei Avot

## De l'essence du plaisir

Pirkei Avot 4:17  
par Tzvi Freeman

*« Mieux vaut une heure de Téchouva (« retour ») et de bonnes actions dans le monde tel qu'il est actuellement que toute la vie du monde tel qu'il est amené à devenir. Et mieux vaut une heure de plaisir dans le monde à venir de toute la vie du monde de maintenant. » (Maximes des Pères, 4:17)*

*« Il n'y a rien de plus haut que le plaisir. » (Le Livre de la Formation)*

Le monde, nous disent les sages, est fait de plaisir. Le Plaisir se condense, se contracte et devient Sagesse. La Sagesse se condense elle aussi et devient Compréhension. Les contractions se succèdent ainsi à l'infini jusqu'à ce que la lumière du Plaisir se soit condensée au point de devenir un monde nous pouvons serrer entre nos doigts.

Tout commence avec le plaisir. Le plaisir de qui ? Le plaisir de Celui qui est appelé Lumière Infinie. Et en quoi la Lumière Infinie trouve-t-elle du plaisir ? En l'être. Car le plaisir est être et être est plaisir.

Avez-vous déjà eu le plaisir d'être ? Toute notre vie, nous fuyons la douleur et courons après le plaisir. Nous sommes comme les rivières, constamment en mouvement, et pour qui l'immobilité est la mort ; car chaque plaisir apporte sa propre douleur et chaque douleur nous pousse vers un nouveau plaisir jusqu'à ce que nos vies ne soient qu'un état de perpétuel devenir, et plus rarement – si rarement – simplement être.

Mais ils existent, ces instants d'éternité ; ces moments du plaisir d'« être ».

Je ne peux pas connaître vos souvenirs, mais je vais vous révéler l'un des miens : Lorsque j'étais enfant, avec toute la famille assise près de la cheminée, sans chamailleries, sans cris, et mon père, se conformant aux assertions de ma mère sur ce qu'un père doit faire après le dîner, était en train de nous faire à tous à haute voix la lecture de l'un de ses romans policiers, tel qu'il aurait dicté un document juridique à sa secrétaire. Mais son manque d'intonation dramatique n'avait pas d'importance, pas plus que l'histoire qu'il lisait ; c'était comme si nous la connaissions déjà. Il y avait cette aura de plaisir du fait que nous étions tous ensemble et que c'était tout ce qui comptait à ce moment.

Ce fut un moment qui ne s'acheva jamais, car il n'a jamais fait partie du temps. C'était une image ; à la fois dans le temps et hors du temps. C'était un point d'« être ».

Il n'y en a malheureusement que quelques autres, mais je n'en parlerai pas — tout comme vous n'avez pas besoin de révéler les vôtres. Ils semblent presque tous être liés avec la femme ou l'homme avec qui nous avons fait une alliance éternelle et avec la famille dont nous avons été bénis par cette union. Avec ceux avec qui nous pouvons nous sentir en sécurité et en qui nous nous retrouvons.



(c) 2003 Sarah Kranz

Nos vies sont le reflet du divin. Nous sommes, dans les mots de Leonard de Vinci, « D.ieu qui regarde dans un miroir, dans lequel tout se trouve sauf l'essence ». Tout ce qu'Il crée, nous dit la Michna, Il le crée pour Sa gloire, car Il a un plaisir en chacune de ces choses.

Mais il y a plaisirs et plaisirs. Les innombrables légions d'anges des cieux spirituels se baignent dans le plaisir d'une illumination intarissable et de l'infinie sagesse divine, s'élevant toujours plus haut dans leur inextinguible soif de l'extase de la lumière infinie. Cependant, le plaisir essentiel de D.ieu est la joie de l'être qui ne peut être trouvé sur le sol de fond boueux appelé terre. C'est le plaisir que D.ieu a d'un monde qui perçoit également l'« être », car il se croit aussi réel que son Créateur.

Alors, quel peut-être Son plaisir de ce monde, si lointain et si peu éclairé ? Tout comme le nôtre : c'est le plaisir de l'union avec une âme qui est éloignée de Lui et choisit de se rapprocher ; une âme qui lui fera une demeure avec les matériaux d'un monde obscur ; une âme qui donnera naissance à de belles actions dans lesquelles D.ieu pourra clairement voir Son reflet. C'est en cela que réside le plaisir ultime de Celui qui est appelé Lumière Infinie.

Il n'est pas juste qu'il ait tout le plaisir et nous, seulement la douleur. Et pourtant, si nous ressentions Son bonheur infini en ces moments de retour et de bonnes actions, notre monde cesserait d'exister ; il s'évanouirait aussi promptement que disparaît l'ombre lorsque les volets sont brusquement ouverts et que la lumière du jour jaillit à l'intérieur.

C'est seulement dans le monde tel qu'il deviendra, lorsqu'il aura entièrement été transformé en une demeure pour le Divin, que nous partagerons le plaisir qu'Il a actuellement. Alors nous dirons, et connaissons pleinement, sa vérité : « Mieux valait un éternel instant de retour et de bonnes actions dans ce monde qui était, que toute la vie de ce monde tel qu'il était censé être. »

Extrait des enseignements du [Rabbi de Loubavitch](#) ; adapté par Tzvi Freeman.

Au sujet de l'artiste : [Sarah Kranz](#) illustre des magazines, des webzines et des livres (dont cinq livres pour enfants) depuis qu'elle a été diplômée du Istituto Europeo di Design de Milan en 1996. Elle a travaillé pour des clients prestigieux tels que le *New York Times* et le *Money Marketing Magazine* de Londres.

# Réflexions sur Pirkei Avot

## Pirkei Avot - Chapitre 4

**Ben Zoma disait :**

**Qui est sage ? C'est celui qui apprend de chaque homme, car il est dit (Psaumes 119, 99) : « C'est par tous ceux qui m'ont enseigné que je me suis instruit. »**

**Qui est un héros ? C'est celui qui domine ses penchants...**

**Qui est riche ? Celui qui se réjouit de son sort, ainsi qu'il est dit (Psaumes 128, 2) : « Si tu te nourris du travail de tes paumes, tu seras heureux, et ce sera bien pour toi. » Tu seras heureux : dans ce monde ; ce sera bien pour toi : dans le Monde Futur.**

**Qui est honoré ? C'est celui qui honore les créatures, ainsi qu'il est écrit (Samuel I 2, 30) : « J'honore ceux qui M'honorent... »**

**(Chapitre 4:1)**

Un homme sage voit – de par sa finesse d'esprit – les faiblesses et les défauts des autres personnes. Il serait donc naturel qu'il regarde ceux qui sont moins instruits que lui avec une certaine condescendance.

Cependant, Ben Zoma vient nous apprendre que le véritable sage est celui qui concentre son attention sur les caractères positifs des autres personnes. Il est alors capable de découvrir des traits positifs de chacun, car chaque homme a été créé à l'image de D.ieu, et possède donc des vertus innées.

C'est précisément en s'efforçant d'apprendre des qualités que l'autre possède que le sage découvre de nouveaux horizons et accroît sa propre sagesse.

**Chabbat Kora'h 5740**

**Qui est riche ? Celui qui se réjouit de son sort, ainsi qu'il est dit (Psaumes 128, 2) : « Si tu te nourris du travail de tes paumes, tu seras heureux, et ce sera bien pour toi. » Tu seras heureux dans ce monde ; ce sera bien pour toi dans le Monde Futur.**

Ce verset des Psaumes apporte une précision sur l'enseignement de Ben Zoma : la clé du bonheur dépend du fait que le travail soit produit par « *les paumes* ». Ceci implique que l'homme n'engage que ses forces extérieures dans sa vie professionnelle. Il réservera son cœur et son esprit pour des sujets plus importants, pour son élévation spirituelle.

Le roi David promet dans ce verset que le résultat de cette approche sera « le bonheur dans ce monde ». En revanche, l'engagement démesuré dans le monde des affaires pourra, certes, apporter une réussite matérielle, mais pas le bonheur absolu. Celui-ci ne sera atteint que par les réalisations et les transformations personnelles motivées par des buts spirituels.

Cette Michna comporte un enseignement extraordinaire : elle définit le sage, le héros, le riche et l'honoré ; or, ces définitions sont complètement à contre-courant des idées reçues. Ainsi, le sage est celui qui cherche encore à apprendre ; le héros est celui qui se domine ; le riche est celui qui se contente ; et l'honoré est celui qui honore les autres.

Néanmoins, la Michna utilise le terme de « créatures » pour parler des autres. Ce détail révèle lui aussi un enseignement important. Il est habituel de voir que ceux qui sont honorés ou honorables sont séparés de ceux qui sont différents ou inférieurs à eux. Ben Zoma vient nous dire que la personne qui mérite véritablement les honneurs est celle qui est capable d'honorer tout le monde, même les personnes qui ont pour unique qualité le fait d'être des créatures de D.ieu.

En rapportant le verset (Samuel I 2, 30) : « *J'honore ceux qui M'honorent...* », la Michna précise que D.ieu Lui-même honore toutes Ses créatures puisqu'elles renvoient, par le seul fait d'exister, à Son honneur, ainsi qu'il est dit (Avot fin du Chapitre 6) : « *Tout ce que D.ieu a créé en Son monde, Il l'a créé pour proclamer Sa Gloire.* »

L'homme doit imiter D.ieu ; il doit apprécier et estimer les autres, même si la seule motivation est qu'ils sont des êtres créés par D.ieu.

# Saisons de l'âme

## Lag BaOmer

### Le paradoxe de Lag baOmer

Basé sur les enseignements du Rabbi de Loubavitch

Il y avait une fois un homme qui avait vingt-quatre mille disciples. Il leur a appris à aimer, mais leur amour était trop absolu, trop vrai, pour aimer. Ils moururent et leur mort fut à l'origine d'une période de deuil qui obscurcit notre calendrier jusqu'à ce jour.

Cet homme avait un disciple qui dévoua sa vie entière – littéralement chaque minute de son existence – à la recherche de la vérité. Et sa vérité fut suffisamment vraie pour aimer. Lui aussi quitta ce monde, et l'anniversaire de son décès est célébré comme un jour de joie et de fête jusqu'à ce jour.



Ceci est, en un mot, l'histoire de Lag BaOmer – l'histoire de Rabbi Akiva et de son plus grand disciple, Rabbi Chimon bar Yo'haï.

### Une mort célébrée

Le 18 Iyar, c'est Lag BaOmer, le 33ème jour du Compte du Omer qui s'étend sur les sept semaines qui séparent Pessa'h de Chavouot. Deux joyeuses occasions sont associées à ce jour. Durant la période du Omer, nous prenons le deuil pour la mort des 24.000 élèves de Rabbi Akiva qui périrent dans une épidémie, car, comme nous en informe le Talmud, « Ils ne se conduisirent pas avec respect les uns vis-à-vis des autres. » Lag BaOmer est le jour où l'épidémie et les morts cessèrent.

Lag BaOmer est également la date anniversaire de la disparition du plus grand disciple de Rabbi Akiva, Rabbi Chimon bar Yo'haï. Avant sa mort (bien des années après l'épidémie et sans rapport avec celle-ci), Rabbi Chimon bar Yo'haï évoquait sa disparition comme « le jour de ma joie » et ordonna à ses élèves de le célébrer chaque année avec de grandes réjouissances.

Pourquoi la mort des autres disciples de Rabbi Akiva est-elle pleurée en tant que tragédie nationale, alors que celle de Rabbi Chimon bar Yo'haï est rappelée dans une célébration joyeuse ? De plus, le même jour qui célèbre la fin de l'épidémie des élèves de Rabbi Akiva commémore aussi la mort du plus grand de ses disciples !

Pour résoudre le paradoxe de Lag BaOmer, il nous faut analyser l'origine du manque de respect qui donna lieu à l'épidémie parmi les disciples de Rabbi Akiva.

Rabbi Akiva enseigna que « *“Aime ton prochain comme toi-même”* est un principe fondamental dans la Torah. » C’est même le plus célèbre de ses enseignements. On aurait donc pu s’attendre à ce que ses disciples fussent exemplaires dans son application. Comment fut-il possible que ce soit eux qui, parmi tous, soient déficients dans ce domaine ?

Le fait est que c’est justement leur extrême diligence dans l’accomplissement de ce précepte qui causa leur perte. Nos Sages ont affirmé que « Tout comme le visage de chaque personne diffère de celui des autres, ainsi l’esprit de chacun diffère-t-il de celui des autres. » Quand les 24 000 élèves de Rabbi Akiva étudiaient les enseignements de leur maître, il en résultait 24 000 nuances de compréhension, le même concept étant assimilé par 24 000 esprits, chacun unique et différent des 23 999 autres. Si les disciples de Rabbi Akiva s’étaient moins aimés les uns les autres, cela aurait moins posé problème. Mais du fait que chaque disciple aimait son prochain comme lui-même, il se sentait tenu de corriger les comportements et les approches qui lui semblaient erronés et de les éclairer sur le véritable sens des paroles de leur maître. Pour la même raison, il se sentait incapable de témoigner un respect hypocrite envers les opinions de ses camarades dont ils croyait sincèrement que la compréhension était déficiente, fut-ce de la manière la plus infime.

Plus la personne est grande et plus les critères selon lesquels elle est jugée sont sévères. Selon les paroles de nos Sages, « Avec les Justes, D.ieu mesure selon l’épaisseur d’un cheveu. » C’est la raison pour laquelle une défaillance qui, pour des gens ordinaires, aurait été considéré comme mineure eut un effet aussi dévastateur sur les élèves de Rabbi Akiva.

### **La treizième année**

Mais il y eut un élève de Rabbi Akiva qui avait appris à surmonter les pièges de l’amour intransigeant et de la vérité sans compromis, comme l’illustre l’incident suivant de la vie de Rabbi Chimon bar Yo’haï :

Le Talmud relate que lorsque les gouverneurs romains de la Terre Sainte mirent à prix les têtes de Rabbi Chimon bar Yo’haï et de son fils Rabbi Éléazar, ils se cachèrent dans une grotte pendant douze ans. Pendant ces années, ils passèrent chaque minute de leurs journées à étudier la Torah. Quand ils émergèrent de la grotte, ils furent choqués de voir des gens semer et labourer : comment des hommes pouvaient-ils renoncer à la vie éternelle qu’incarne la Torah et s’occuper à la vie transitoire de la matérialité ? Leur colère fut si intense devant une telle folie que tout ce que rencontrait leur regard enflammé prenait feu. Une voix sortit des cieux et proclama « Êtes-vous sortis pour détruire Mon monde ? Retournez dans votre grotte ! »

La treizième année d’étude de Rabbi Chimon, tout en accroissant sa connaissance et son appréciation de la vérité de la Torah, lui enseigna également la valeur des projets différents du sien. Désormais, où qu’il se rendît, son regard guérissait là où il détruisait auparavant.

Les 4000 ans d’histoire de l’étude juive ont connu de nombreux grands et zélés disciples. Mais personne n’a jamais égalé la dévotion absolue dans la recherche de la vérité divine qui fut celle de Rabbi Chimon bar Yo’haï. Son exemple est cité comme l’incarnation même de *Torato Oumanouto*, « celui dont l’étude de la Torah est la seule vocation. »

Il est donc certain que l’engagement de Rabbi Chimon pour la vérité n’était pas moins absolu que celui des autres disciples de Rabbi Akiva. Et pourtant, sa vérité était suffisamment absolue pour aimer. Dans sa treizième année dans la grotte, il atteignit une dimension de la vérité divine qui, non seulement tolère,

mais embrasse les différentes approches de relation au divin que D.ieu a prodigué aux hommes, dont les esprits, caractères et tempéraments varient d'une personne à l'autre. Dans sa treizième année dans la grotte, il parvint à un niveau de vérité par lequel il pouvait complètement se dévouer à la vie éternelle qu'est la Torah et préconiser une telle dévotion à tous, et en même temps apprécier et respecter la voie de ceux qui servaient D.ieu par une vie temporelle faite d'entreprises matérielles.

Ainsi, le même jour qui célèbre la fin de la plaie chez les élèves de Rabbi Akiva, célèbre également la disparition de Rabbi Chimon bar Yo'haï. Les Maîtres 'hassidiques expliquent en effet que la disparition d'un Juste marque le point où « tous ses actes, ses enseignements et ses œuvres » atteignent le point culminant de leur accomplissement et le summum de leur influence sur nos vies. Et les actes, les enseignements et les œuvres de Rabbi Chimon bar Yo'haï sont l'ultime rectification de la tragique incapacité des élèves de Rabbi Akiva à parvenir à la synthèse adéquate entre l'amour et la vérité qui aurait rendu leur amour vrai et leur vérité aimante.

### **Comme soi-même**

Comme il a été noté plus haut, ce n'est que parmi des hommes de la dimension des élèves de Rabbi Akiva qu'un tel échec put avoir des effets aussi dévastateurs. Nos Sages ont néanmoins choisi de marquer cette histoire pour la postérité et de la fixer dans nos vies par une série de lois qui régissent notre comportement dans les semaines qui séparent Pessa'h de Chavouot. Il est donc évident que, nous aussi, avons quelque chose à apprendre de ce qui arriva aux disciples de Rabbi Akiva.

La leçon est double : nous devons apprendre de leurs vertus tout comme de leurs erreurs. Nous devons apprendre à nous soucier suffisamment de notre prochain pour ne pas ignorer ses erreurs ni accepter ses manquements. Car, même si faire abstraction de ses défauts constituerait une manière plus confortable et plus sociable de se comporter, cela témoignerait, plutôt que de tolérance, de notre indifférence quant à son bien-être véritable. D'un autre côté, nous ne devons jamais nous permettre, sous prétexte que nous œuvrons à rendre notre prochain meilleur, de manquer envers lui de respect ou d'estime, quel que soit son éventuel manque de jugement ou de coopération.

Cela peut paraître paradoxal : ça l'est en effet. Mais cette faculté d'embrasser ce paradoxe est l'essence même du commandement de la Torah « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » Car, en ce qui nous concerne, c'est un paradoxe dont nous nous accommodons fort bien : toute personne saine d'esprit s'aime soi-même de manière inconditionnelle et, en même temps, s'efforce de s'améliorer. Nous devons également cultiver ce paradoxe dans notre relation avec autrui : d'un côté, nous ne devons jamais laisser notre respect pour les opinions de notre prochain compromettre nos efforts pour le rendre meilleur ; d'un autre côté, ces efforts ne doivent jamais compromettre l'amour et le respect que nous avons pour lui.

Car succomber à l'un ou l'autre de ces compromis reviendrait à échouer à l'aimer comme nous nous aimons nous-mêmes, un principe que Rabbi Akiva considérait comme central dans le modèle divin pour la vie et au sujet duquel Hillel a dit : « Là est toute la Torah ; le reste est commentaire. »

# Histoire

## Rabbi Chimon bar Yo'haï

### Le récit de sa vie

Chaque année, à l'approche de Lag BaOmer, nous évoquons le grand et saint *Tanna*, Rabbi Chimon bar Yo'haï, qui mourut à cette date, il y a plus de 1800 ans. Jusqu'à nos jours les juifs pieux vont en pèlerinage au village de Méron en Israël, pour réciter des prières sur le tombeau de ce grand et saint érudit.

Jeune garçon, Rabbi Chimon fit ses études à la *Yéchiva* (l'académie) de Yavneh fondée par Rabbi Yo'hanan ben Zackaï dont la mort coïncide à peu près avec la naissance de Rabbi Chimon. Le maître principal de Rabbi Chimon fut le célèbre Rabbi Akiva dont l'académie était à Bnei Brak. Rabbi Chimon s'était tellement attaché à lui, que ce dernier l'appelait « mon fils ».

Pendant les persécutions atroces commises sur l'ordre de l'empereur romain Hadrien, lorsque les académies talmudiques furent fermées, et l'étude du Talmud interdite sous peine de mort, Rabbi Akiva continua à enseigner publiquement le Talmud, et son disciple dévoué, Rabbi Chimon, resta à son côté, jusqu'à ce que Rabbi Akiva fut arrêté. Rabbi Chimon rendit visite à son maître dans la prison, et celui-ci lui donna des instructions. Mais la mort les sépara, car Rabbi Akiva fut condamné à mourir en martyr, pour la sanctification du Nom de D.ieu.

Ce furent des temps difficiles pour les Juifs en Israël qui devaient subir les persécutions atroces de l'Empereur romain Hadrien. Les savants avaient des difficultés énormes pour étudier le Talmud et diriger les écoles. L'enseignement était interdit sous peine de mort, car s'ils étaient pris, professeur et étudiant étaient mis à mort. Si le peuple juif n'allait plus disposer de maîtres, c'est la survie du Judaïsme lui-même qui était en danger. C'est ainsi que le grand sage, Rabbi Yéhoua ben Bava délivra publiquement la *semikha* – l'ordination rabbinique – à cinq grands savants, défiant ainsi la loi cruelle d'Hadrien. Parmi ces cinq savants, se trouvait Rabbi Chimon ben Yo'haï (et aussi Rabbi Meïr). Mais les soldats romains étaient sur leurs traces et les repérèrent alors que la cérémonie s'achevait. Les savants désignés réussirent à se sauver, mais Rabbi Yéhoua ben Bava fut arrêté et exécuté. Enfin, le cruel Hadrien mourut à la suite d'une maladie très douloureuse, et ses décrets ne furent plus suivis avec la même sauvagerie que pendant sa vie. Ce fut alors que les chefs spirituels de cette époque se réunirent pour délibérer sur les moyens à prendre afin de restaurer la vie religieuse des Juifs. Parmi les chefs assemblés à Oucha, nous trouvons aussi Rabbi Chimon. Par raison de sécurité, les savants se rendirent à Yavneh où ils confèrent dans un vignoble. Parmi eux se trouvaient Rabbi Yéhoua, Rabbi Yossé le Galiléen et Rabbi Chimon bar Yo'haï.

### Condamné à mort

Discutant de ce qu'il convenait de penser des « progrès » apportés en Terre Sainte par la civilisation romaine, Rabbi Yéhoua fit l'éloge des réalisations des Romains en matière d'urbanisme. Rabbi Yossé n'émit aucune opinion, mais Rabbi Chimon déclara son mépris des Romains, affirmant que toutes leurs « belles » réalisations avait seulement pour objet leur recherche des richesses et des plaisirs. Yéhoua ben Guérim, un disciple de Rabbi Chimon qui se trouvait alors parmi eux, rapporta ces propos à sa famille et, finalement, les Romains eurent vent de ce qui s'était dit. En réaction, l'administration romaine combla d'honneurs Rabbi Yéhoua qui avait parlé en sa faveur, ordonna d'exiler Rabbi Yossé pour ne pas avoir suivi l'exemple de Rabbi Yéhoua, mais condamna Rabbi Chimon à mort pour avoir osé critiquer l'État romain.

Rabbi Chimon prit la fuite avec son fils Elazar. Pendant quelques temps ils se cachèrent dans un Beth

Hamidrache, où l'épouse de Rabbi Chimon leur apportait tous les jours du pain et de l'eau. Mais lorsque les recherches furent intensifiées, ils décidèrent de chercher une meilleure cachette. Ignorés de tout le monde, ils vécurent retirés dans une caverne. A l'entrée de celle-ci D.ieu fit pousser un arbre fruitier – un caroubier – et fit jaillir également une source d'eau fraîche. Pendant douze ans Rabbi Chimon bar Yo'haï et son fils restèrent dans la grotte, se nourrissant de caroubes et d'eau. Ils profitèrent de ce séjour pour étudier et prier, si bien qu'ils devinrent les hommes les plus saints et les plus sages de leur temps.

Douze ans s'étaient écoulés lorsque le prophète Elie leur apporta la bonne nouvelle d'un changement dans le gouvernement, ainsi que de leur amnistie. Le père et le fils quittèrent leur cachette et en traversant un champ où un fermier juif labourait le sol, ils firent la remarque suivante : « Voilà les hommes qui abandonnent l'étude sacrée de la Torah pour des choses matérielles ». A peine eurent-ils prononcé ces mots, que tout le champ fut enveloppé d'un nuage de fumée et une voix céleste se fit entendre : « Etes-vous venus pour détruire mon monde ? Retournez à votre caverne ! ». Ils retournèrent donc à la grotte et y restèrent encore douze mois. Ils ne la quittèrent que lorsqu'ils entendirent à nouveau la même voix céleste leur ordonnant de s'en aller.

Cette fois leur attitude envers le monde fut tout autre. Apercevant un juif qui portait deux bottes de myrte et qui se dépêchait de rentrer chez lui, car c'était un vendredi après-midi, ils lui demandèrent ce qu'il voulait faire avec le myrte. L'homme répondit : « C'est pour décorer ma maison en l'honneur du Chabbat. » Ils lui posèrent alors une autre question : « Une botte de myrte ne serait-elle pas suffisante pour parfumer votre maison ? » Et l'étranger de répondre : « Je prends deux bottes l'une pour me souvenir du Chabbat et l'autre pour le sanctifier. » Alors Rabbi Chimon s'adressant à son fils lui dit : « Regarde combien les préceptes de D.ieu sont précieux pour nos frères ! » Ayant acquis la conviction que les Juifs respectaient toujours les commandements de la Torah et observaient toujours le Chabbat, malgré les lois et les persécutions des cruels chefs romains, Rabbi Chimon et son fils en furent fortement encouragés.

### Une mission réussie

En continuant leur chemin ils rencontrèrent Rabbi Pin'has ben Yaïr, un autre célèbre savant dont le Talmud nous rapporte tant des choses merveilleuses et qui était le beau-père de Rabbi Chimon bar Yo'haï. Rabbi Pin'has ben Yaïr allait à leur rencontre. En s'apercevant combien la santé de son gendre était altérée suite à son séjour prolongé dans la grotte, Rabbi Pin'has ben Yaïr fondit en larmes, mais Rabbi Chimon le consola en lui assurant qu'il n'aurait jamais atteint un tel degré d'érudition et de sagesse Divine s'il n'avait pas passé de nombreuses années dans la caverne.

Rabbi Chimon s'établit dans la ville de Tékoa où il fonda une grande *Yéchiva*. Les plus illustres savants de l'époque s'y rendaient pour recevoir ses instructions. Parmi eux se trouvait Rabbi Yehouda HaNassi (« le Prince »), le compilateur de la Michna.

Un jour Rabbi Chimon rencontra Yéhouda ben Guérim, l'homme qui lui avait causé tant d'ennuis. Rabbi Chimon s'exclama : « Et cet homme vit encore ? » Quelque temps après, Yéhouda ben Guérim mourut.

Mais, les persécutions religieuses recommencèrent. Les Romains interdisaient l'observance du Chabbat et d'autres importantes lois juives. Les Sages décidèrent alors d'envoyer une délégation à Rome et choisirent Rabbi Chimon bar Yo'haï pour la conduire. En arrivant à Rome, ils apprirent que la fille de l'Empereur romain était atteinte d'une aliénation mentale et que personne ne pouvait la guérir. Rabbi Chimon se rendit au palais et demanda la permission de traiter la malade. Après quelques jours de traitement, la princesse était guérie ! L'Empereur désirent se montrer reconnaissant, proposa alors à Rabbi Chimon de choisir la chose la plus précieuse du trésor romain. Rabbi Chimon y trouva les décrets relatifs aux persécutions ordonnées contre les Juifs. Il les demanda en récompense de ses services. C'est ainsi qu'il réussit à écarter le danger qui planait sur les Juifs à cette époque.

Rabbi Chimon était un des plus grands docteurs de la Loi et de l'Éthique juives. Ses nombreux adages et préceptes contenus dans le Talmud attestent de la sainteté de son caractère et de son dévouement

à la Torah. Un jour, il dit : « Si j'avais été présent au pied du Mont Sinaï lors de la promulgation de la Torah, j'aurais demandé deux bouches, une pour l'étude continuelle des paroles de la Torah, et l'autre pour manger. » Puis, il se ravisa et déclara que cette requête n'aurait pas été judicieuse puisque l'homme, même avec une seule bouche, émet déjà tant de paroles qui ne sont pas justes.

Bien qu'il eût vécu retiré du monde pendant un bon nombre d'années, Rabbi Chimon n'ignorait pas l'importance des bonnes relations humaines. Il dit : « L'homme devrait se jeter dans un four brûlant plutôt que d'humilier quelqu'un en public ! » - « Tromper quelqu'un par la parole, est pire encore que d'extorquer frauduleusement de l'argent. » - « Le prétentieux est comme le païen qui vénère les faux dieux. ». Dans les Maximes de nos Pères, nous trouvons cet adage de Rabbi Chimon : « Il existe trois couronnes : celle de la Torah, celle du sacerdoce et celle de la royauté. Cependant, la couronne d'une bonne renommée est supérieure à toutes les autres. »

Rabbi Chimon bar Yo'haï est l'auteur du livre sacré intitulé le *Zohar* (qui signifie « éclat ») qui contient beaucoup d'interprétations mystiques de la Torah. Ce livre est la source principale de la Kabbalah. Pendant des siècles, ce livre saint fut étudié par un petit nombre de savants choisis, jusqu'à ce que le grand érudit Rabbi Moïse ben Chem Tov de Léon publiât le *Zohar*, il y a environ sept cent ans de cela. Rabbi Chimon est aussi l'auteur des *midrachim* halakhiques intitulés *Sifri* et *Mekhilta*.

Rabbi Chimon bar Yo'haï mourut à Mérone, un petit village près de Safed, dans le pays d'Israël. Comme nous l'avons déjà mentionné au début, beaucoup des Juifs se rendent chaque année à Lag Baomer (le 18 Iyar), anniversaire de sa mort, en pèlerinage sur son tombeau, où ils allument des bougies et récitent des prières.

*Par égard pour Rabbi Chimon bar Yo'haï, l'arc en ciel demeura invisible dans le ciel toute sa vie durant. En effet, l'arc-en-ciel est le signe que D.ieu se souvient de la promesse qu'Il fit à Noé de ne plus détruire le monde lorsque celui-ci éveillerait Sa colère. Or, du vivant de Rabbi Chimon bar Yo'haï, le mérite de ce saint homme protégeait le monde entier.*

*C'est la raison pour laquelle les enfants jouent avec arc et flèches le jour de Lag BaOmer, qui est l'anniversaire du décès de ce grand Maître de la Michna.*

# Réflexion

## Les parades de Lag BaOmer

Par Elisha Greenbaum

Quelle était l'idée derrière l'invention des parades de Lag BaOmer ? De quoi s'agit-il ? Eh bien vous avez pratiquement tous les enfants juifs de la ville qui chantent faux à tue-tête tout en défilant nonchalamment dans l'artère principale. Des fourgons de police et des camions de pompiers les accompagnent dans une cacophonie de sirènes tandis que des fanfares représentant tous les corps de l'armée la disputent à une procession de chars décorés. Des parades de Lag BaOmer de mon enfance à New York, je me rappelle aussi d'élus et de dignitaires qui parlaient trop longtemps, et que, lorsque nous arrivions enfin au parc, il n'y avait pas toujours suffisamment de sandwiches au salami détrempés et de canettes tièdes pour le déjeuner...

Au moins, mes parents n'étaient pas des fanatiques de l'appareil photo ; j'avais des amis dont les parents étaient prêts à stopper tout le cortège pour qu'ils puissent prendre encore quelques dizaines de photos de leurs précieuses têtes blondes brandissant bien haut des banderoles sur lesquelles on pouvait lire *Jewish Pride* ou *Torah: It's The Real Thing*, alors que la pluie, fidèle au rendez-vous, commençait à battre sérieusement.

Mais cela vaut-il vraiment toute cette peine et toutes ces dépenses ? Ne serait-il pas plus judicieux de rassembler les enfants autour d'un feude joie, de leur raconter l'histoire de LagBaOmer, de leur faire jouer à quelques jeux puis de les renvoyer chez eux heureux et satisfaits ? Ils seraient tout aussi contents, la communauté économiserait une fortune et d'innombrables heures de préparation et puis les routes resteraient libres à la circulation.

### Fierté juive

Dans les années 50, lorsque le Rabbi a inventé les parades de Lag BaOmer, la conception de la pratique religieuse qui prévalait était celle d'une affaire éminemment privée. Pas besoin de faire étalage de croyance ou de mettre votre cœur à votre boutonnière. Vous faites ce que vous avez à faire, mais pourquoi les voisins devraient-ils être au courant ?

A priori, une telle attitude se comprend parfaitement : ma foi et mes sentiments sont une affaire entre mon Créateur et moi. Si quelqu'un s'intéresse à moi, je serais heureux de lui faire part de mes convictions, mais le choix de ce rapprochement lui appartient et il serait déplacé de ma part de l'amener à l'abreuvoir s'il n'a pas encore soif.

Un de mes amis, un des Juifs les plus fiers et des plus dévoués que j'ai connus, était de cet avis. Il aimait notre synagogue, il voulait qu'elle se développe, mais il n'arrivait pas à approcher d'autres personnes pour les inviter à rejoindre notre communauté. La première fois que je l'ai invité à faire du porte-à-porte avec moi, il a eu des sueurs froides rien qu'en y pensant. Il ne pouvait tout simplement pas comprendre « ces exhibitionnistes qui pensent que leur vocation dans la vie est de jeter leurs convictions

au visage de tout le monde ».

Pourtant, s'agissant de sa profession, il n'avait pas de tels scrupules. Il était prêt à décrocher le téléphone à n'importe quelle heure et à manifester toutes les marques de sympathie imaginables s'il pensait que cela ferait avancer ses affaires. Il était tout sauf timide, seulement réticent quand il s'agissait de religion.

### **Que se passe-t-il si on annonce une parade et que tout le monde vient ?**

Lorsque nous faisons marcher nos enfants sur la route, nous leur apprenons qu'il n'y a pas de honte à affirmer publiquement notre foi. Nous sommes fiers de notre passion et désireux de la partager. La place du village aurait tout à gagner d'une démonstration de foi ; pourquoi la publicité devrait-elle être l'apanage des mauvaises langues et des boîtes de pub ? Les fans de football accrochent fièrement leurs écharpes aux vitres de leurs voitures et, moi aussi, je veux laisser mes fils de *tsitsit* battre au vent.

Ceux qui entendront passer la parade et sortiront pour participer à la fête seront accueillis par un monde de judaïsme vivant et de Juifs engagés. Leurs enfants verront que l'authenticité n'a rien à cacher et tout à enseigner. En définissant ces parades comme « un salut au judaïsme », on a fait sortir celui-ci des contre-allées, on l'a amené sous les projecteurs et on nous a donné un droit de cité pour marcher fièrement au cœur de la ville.

Le Rav Elisha Greenbaum est le leader spirituel de la Moorabbin Hebrew Congregation et le co-directeur de L'Chaim Chabad à Moorabbin, dans l'État de Victoria en Australie.

# Paracha

## Emor - en bref

Lévitique 21, 1 - 24, 23

« Parle aux pontifes, fils d'Aharon et dis-leur »

La paracha de Emor (« Parle ») commence par l'énoncé des lois concernant les Cohanim (les « prêtres »), le Cohen Gadol (le « Grand- Prêtre ») et le service du Temple : un Cohen ne doit pas se rendre rituellement impur par le contact avec un cadavre, si ce n'est lors de la mort d'un parent proche. Il ne peut épouser une femme divorcée ou qui s'est déshonorée par la débauche. Le Cohen Gadol ne peut épouser qu'une femme vierge. Un Cohen atteint d'une difformité physique ne peut effectuer de service dans le Temple, de même qu'un animal atteint d'une malformation ne peut y être offert.

Un veau, un agneau ou un chevreau nouveau-né doit être laissé avec sa mère pendant sept jours. Il est interdit d'abattre un animal et sa progéniture le même jour.



La paracha énumère ensuite les Convocations Saintes, les fêtes du calendrier juif : le Chabbat hebdomadaire, le sacrifice pascal le 14 du mois de Nissan vers le soir et les sept jours de la fête de Pâque (Pessa'h) commençant le 15 Nissan. L'offrande du Omer sur les prémices de la moisson d'orge a lieu au second jour de la fête de

Pâque à partir duquel, pendant quarante-neuf jours, a lieu le compte du Omer qui aboutit à la fête de Chavouot, le cinquantième jour. « Une commémoration de sonnerie de Choffar » a lieu le premier Tichri (Roch Hachana) ; le 10 Tichri un jour de jeûne solennel (Yom Kippour) ; la fête de Souccot pendant laquelle, à partir du 15 Tichri, on réside dans des cabanes et l'on prend les « quatre espèces » (palmier, myrte, saule et cédrat), suivie immédiatement par la fête du « huitième jour » de Souccot (Chémini Atséret).

La Torah évoque ensuite l'allumage de la Ménorah du Temple et le pain de proposition (Lé'hem Hapanim) placé chaque semaine sur la table du sanctuaire.

Emor se termine par l'incident lors duquel un homme fut exécuté pour blasphème et l'énoncé des peines applicables en cas de meurtre (la mort) et de blessure à son prochain ou dégradation de sa propriété (compensation financière).

# Paracha

## 7 vs. 8

La supériorité de l'homme sur l'animal  
par Lazer Gurkow

« Un bœuf, un mouton ou une chèvre qui naîtra restera auprès de sa mère sept jours durant. À partir du huitième jour, il sera acceptable pour être offert en sacrifice à l'Éternel » (Lévitique 22,27). Pourquoi la Torah désigne-t-elle les animaux nouveaux par leurs noms d'adultes au lieu des habituels « veau », « agneau » et « chevreau » ? Cela nous enseigne que l'animal naît avec l'intégralité de son potentiel déjà actualisé. Il ne peut pas devenir quelque chose de supérieur à ce qu'il est déjà.



Ses qualités ne s'éroderont jamais, mais ses défauts inhérents demeureront toujours.

### Jeûne d'esprit

Il n'en est pas ainsi des êtres humains. L'homme est toujours capable de plus. Rabbi Akiva, par exemple, n'avait pas encore appris à lire l'hébreu à quarante ans, mais il devint le plus grand érudit de la Torah de l'histoire. Chaque être humain, quels que soient son milieu d'origine et son affiliation, peut se transformer et faire de grands pas en avant.

### Le jalon de la circoncision

Un veau naît et vit pendant une semaine. Ayant achevé un cycle complet de la vie, il atteint le jalon le plus important de son existence : sa capacité à être offert en sacrifice devant D.ieu. Il n'y a aucune raison d'attendre plus longtemps, car, fondamentalement, il ne se développera pas plus. L'humanité, en revanche, vit une semaine et commence seulement alors le voyage. La circoncision, pratiquée le huitième jour, nous permet de commencer un processus qui ne fera que s'intensifier à mesure que nous grandirons et que nous murirons.

(Bien que les filles ne soient pas circoncises, elles ne passent à côté de rien. La pensée juive considère que les femmes sont dotées d'emblée à la naissance de la qualité intrinsèque que les hommes reçoivent seulement à la circoncision. Les femmes commencent ainsi leur processus de croissance spirituelle une semaine plus tôt, dès la moment de la naissance.)

### Marche en avant

Il n'est jamais trop tard pour ouvrir une nouvelle page. La vie est pleine de jalons. Naissance, circoncision, bar/bat mitsva, diplôme, mariage, parentalité, grand-parentalité et ainsi de suite. Si la maturité physique marche inexorablement en avant, il s'ensuit que la maturité spirituelle peut, à tout le moins, suivre le rythme.

Le Rav Lazer Gurkov est le guide spirituel de la communauté Beth Tefilah de la ville de London, Ontario au Canada. Conférencier émérite, il a disserté sur de nombreux sujets du Judaïsme et ses articles ont paru dans de nombreuses publications. Pour en savoir plus sur le Rav Gurkov et ses écrits, rendez-vous sur [InnerStream.ca](http://InnerStream.ca) (en anglais).

# Réflexions sur la Paracha

## Hachem – Le Grand Prêtre

Au début de la Paracha de Émor, D-ieu demande à chaque Cohen – le prêtre – de veiller à ne pas entrer en contact avec un mort, car, ainsi, il deviendrait impur. Il peut, du moins, s'occuper de l'inhumation de sept de ses proches : son père, sa mère, son frère, sa sœur, son fils, sa fille ou sa femme. Néanmoins, un Cohen Gadol – le Grand Prêtre – ne devra jamais devenir impur même pour ses parents.

Nos sages nous ont transmis une tradition qui dit que D-ieu pratique, Lui aussi, les Mitsvoth qu'Il ordonne au peuple Juif. Dans cet esprit, le Talmud raconte qu'un hérétique interrogea, une fois, Rabbi Avahou : « La Torah témoigne que D-ieu – le Grand Prêtre – enterra Moché ; Il est donc devenu impur. Comment s'était-Il alors purifié par l'immersion ? » Rabbi Avahou répondit que D-ieu S'immergea dans le feu.

Nos Sages expliquent cette discussion de différentes façons. Les Tosefoth expliquent que la question de l'hérétique ne concernait pas le principe d'impureté relatif à D-ieu, car les Juifs sont considérés comme Ses enfants, et un père Cohen peut devenir impur pour inhumer son fils. Ainsi, le Zohar affirme que D-ieu deviendra impur pour libérer les Juifs de l'exil. Pourtant, la question de l'hérétique paraît toujours pertinente : Si D-ieu est Grand Prêtre, il lui est donc interdit de devenir impur même pour Ses enfants ?

Précisons d'abord le sens des paroles de nos sages qui impliquent que D-ieu observe les mêmes Mitsvoth que nous. Évidemment, cela ne veut pas dire que D-ieu met une énorme paire de Tefillin ou S'assied dans une gigantesque Soucca céleste. Cela signifie, plutôt, que le Mitsva de Tefillin ou de Soucca existe dans l'Au-delà dans une forme spirituelle plus raffinée. C'est justement parce que les Mitsvoth existent dans cette source spirituelle qu'elles se traduisent aussi dans notre monde physique ! Puisque rien n'existe ici-bas sans avoir un ascendant spirituel équivalent.

Ainsi, en parlant de D-ieu qui met les Tefillin ou qui sonne le Chofar, nous traitons de concepts spirituels abstraits. En tant qu'êtres humains vivant dans un monde physique, nous accomplissons ces mêmes processus spirituels en exécutant la Mitsva d'une manière physique, c'est à dire avec une corne de bélier, un parchemin pour une Mézouza, etc. Néanmoins, bien qu'il y ait une similitude entre une Mitsva terrestre et celle qui existe dans son état spirituel, ceci ne s'applique que dans sa dimension positive. Par exemple, s'il existe bien des restrictions et des conditions particulières d'application d'une Mitsva dû au fait que celle-ci prend place dans un monde matériel limité et fini, cela n'implique pas que cette Mitsva soit soumise aux mêmes contraintes dans l'Au-delà, puisque D-ieu est plus haut que toutes les limites.

En conséquence, l'interdiction pour le Grand Prêtre de devenir impur implique, dans la

dimension spirituelle, seulement que le Grand Prêtre est au-delà de toute impureté. Dans notre monde, cependant, dû aux limites du corps, il pourrait arriver que le Cohen Gadol devienne impur. De cette perspective, l'interdiction de la Torah découle plus d'une « concession » à la matérialité, que d'un reflet de l'essence de la Grande Prêtrise.

En réalité, la dimension spirituelle du Grand Prêtre – D-ieu – reste imperméable face à l'impureté. L'enterrement de Moché et notre libération de cet exil n'ont, donc, aucune incidence sur Son Essence.

*Likouté Si'hoth Vol VII*

## La Place du Chabbath

Une grande partie de la Paracha de Émor parle des fêtes. Cependant, ce sujet est introduit par le verset : « *Durant six jours, tu travailleras, mais le septième jour sera Chabbath Chabbaton... tu ne feras aucun travail.* »

Rachi commente, ainsi, ce verset : « *Pourquoi le Chabbath est-il cité ici en introduction aux fêtes ? C'est pour nous apprendre que celui qui profane les jours de fêtes est comparable à celui qui transgresse le Chabbath ; et que celui qui observe les jours de fêtes est comparable à celui qui garde le Chabbath.* »

Le terme « *six jours* » ne se réfère pas seulement à six journées distinctes, mais plutôt à une unité de temps qui se prolonge sur six jours. Aussi, lorsque la Torah indique que pendant « *six jours, tu travailleras* », cela signifie que D-ieu crée une plage de temps particulière dans laquelle le travail doit être fait. Le travail est alors interdit dans toute période qui ne correspond pas au cadre de l'ensemble des six jours profanes.

Or, en introduisant le chapitre des fêtes par la recommandation : « *six jours tu travailleras* », la Torah définit ainsi deux périodes : a) six jours dans lesquels le travail doit être fait. b) le travail est interdit dans toute autre période.

Ainsi, puisque le temps des fêtes ne correspond pas aux critères des six jours profanes, le travail y est donc interdit. Nous pouvons donc comprendre aisément le parallèle que fait Rachi entre les fêtes et le Chabbath.

Nos sages affirment dans la Mé'hilta que le verset : « *six jours, tu travailleras* » est une Mitsvath Assé, un commandement, une obligation. C'est dans cet esprit que le verset dit : « *D-ieu te bénira dans tout ce **que tu feras**.* » L'homme doit agir et créer un réceptacle pour la bénédiction Divine.

Néanmoins, ceci ne s'applique qu'aux affaires du corps. Ce verset s'adresse à l'âme juive qui s'incarne dans les limites du corporel ; dans ce cadre-là, l'homme doit se conformer aux règles de la nature. C'est pourquoi, nos sages affirment que « *l'homme ne doit pas s'en remettre aux miracles* » ou encore que « *la loi du pays est la loi.* »

Toutefois, pour l'âme, elle-même, le travail est superflu ; la Néchama remplit sa mission en jouissant du repos du Chabbath et des fêtes. Il en ressort, donc, deux aspects opposés mais complémentaires dans le service de D-ieu : Durant les six jours où l'homme doit agir, le travail a un caractère de Mitsva. Mais, dès que l'on quitte ce cadre pour entrer dans l'atmosphère du Chabbath et des fêtes, l'âme Juive prend le dessus et brille de toute sa splendeur ; l'homme doit, alors, transcender le corps et ses besoins physiques. Dans cet esprit, le travail n'a pas sa place.

***Likouté Si'hoth Vol XVII***

### Le Sacrifice Personnel

La Paracha de Emor contient la Mitsva de *Kidouch-Hachem* – la sanctification du Nom de D-ieu. « *Vous ne profanerez pas Mon Saint Nom, et Je serai sanctifié parmi les Béné-Israël.* » Chaque Juif doit être disposé à donner sa vie plutôt que de nier D-ieu. Son sacrifice pour l'amour de D-ieu apportera la sanctification de Son Nom à travers le monde.

Il existe, en fait, deux types de *Kidouch-Hachem* : dans le premier cas, un Juif est amené à vouloir sacrifier sa vie mais un miracle se produit et il ne meurt pas. L'autre cas concerne celui qui est effectivement mort. Nos sages débattent pour définir laquelle de ces deux expériences constitue le plus haut degré de *Kidouch-Hachem*.

Maïmonide maintient que la personne n'accomplit cette Mitsva qu'en y laissant sa vie. C'est en manifestant son engagement publiquement que chacun verra que sa foi en D-ieu est inébranlable.

Cependant, le Midrash défend la thèse opposée. Lorsque D-ieu fait un miracle pour sauver cet homme, Son Nom s'en trouve encore plus glorifié. Dans ce dernier cas, chacun prend conscience de la foi inconditionnelle du Juif, mais aussi de la manifestation de la Main Divine au travers du miracle.

Le Midrash affirme que l'homme qui est sauvé a en réalité un mérite particulier. Il rapporte deux exemples de *Kidouch-Hachem* pour illustrer cette idée : celui de 'Hanania, Michaël, et

Azaria qui étaient sur le point d'être jetés dans une fournaise mais un miracle se produisit et ils restèrent en vie ; puis celui de deux juifs qui se nommaient Papus et Lulyanus.

Maryanus, le romain, dit à Papus et Lulyanus : « *Vous faites partie du peuple de 'Hanania, Michaël, et Azaria ! Que D-ieu vous fasse un miracle comme Il le fit pour eux !* »

Papus et Lulyanus répondirent : « *'Hanania, Michaël, et Azaria étaient des hommes justes et Nabuchodonosor méritait d'avoir la révélation du miracle. Toi, par contre, tu n'es qu'un méchant homme insensible, et nous sommes, nous-mêmes, des pécheurs.* »

De ce texte nous pouvons déduire que lorsque D-ieu sauve un Juif par le biais du miracle, c'est, en fait, un homme qui a un mérite particulier. La sanctification est donc infiniment plus grande.

Néanmoins, le Midrash et Maïmonide s'accordent sur le fait que nul ne doit rechercher le sacrifice en comptant sur l'éventuel miracle. Le Midrash exprime cela ainsi : « *Celui qui donne sa vie dans l'espoir de voir le miracle se produire ne le méritera pas.* » Le fait de compter sur une intervention miraculeuse s'oppose à sa réalisation.

Espérons que le mérite de l'étude de ces concepts anticipe la réalisation de la prophétie : « *Je sanctifierai Mon Grand Nom... Les nations sauront que Je suis l'E-ternel.* »

***Likouté Si'hoth Vol XXVII***

## Le Juif Saule

**« *Vous prendrez, le premier jour [de Souccoth], le fruit d'un bel arbre [Etrog], une branche jointe de palmier, des rameaux de feuilles de myrte et des saules de rivière ; vous vous réjouirez devant l'E-ternel votre D-ieu pendant sept jours.* »**

***(Lévitique 23 – 40)***

Concernant les trois premières espèces, les conditions données dans la Torah doivent être remplies à la lettre pour accomplir la Mitsva comme il se doit. L'Etrog doit être un fruit entier et de bel aspect ; s'il paraît sec, il devient impropre. La branche de palmier doit être jointe, c'est-à-dire que ses feuilles doivent rester attachées à la tige centrale. Le myrte doit être composé de façon régulière de séries de trois feuilles qui poussent depuis la même souche. Cependant, le saule de rivière ne doit pas nécessairement pousser près d'une rivière ; tant qu'il fait partie de la famille des saules, il remplit déjà la condition pour servir à la Mitsva.

Nous pouvons nous interroger sur la raison de cette différence dans la loi.

Le Midrash nous dit que les quatre espèces de végétaux utilisés pendant Souccoth symbolisent quatre types de Juifs : L'Etrog possède un bon goût et une bonne odeur ; il symbolise le Juif qui a pour qualité l'étude de la Torah et celle de faire des bonnes actions. La branche de palmier [issu d'un dattier] a un goût mais n'a pas d'odeur particulière ; elle représente le Juif qui étudie mais qui fait peu de bonnes actions, proportionnellement à son étude. Puis nous avons celui qui produit de bonnes actions sans étudier qui comme le myrte a une odeur et dont le goût est absent. Le saule n'est pas comestible et n'a pas d'odeur, non plus ; il désigne celui qui ne possède ni la Torah ni les bonnes actions.

La Mitsva est de prendre toutes ces quatre espèces à Souccoth afin de représenter la situation idéale dans laquelle tous les Juifs sont unis.

Ceci est la différence fondamentale entre les trois premières espèces et le saule. Les trois premières espèces végétales ont un point commun ; elles ont chacune certaines qualités apparentes. Par conséquent, il est plus facile de concevoir qu'elles puissent s'unir.

En les reliant avec le saule - le Juif qui n'a aucune qualité – nous montrons que cette unité n'est pas le fruit d'un rassemblement des qualités, mais plutôt, le reflet de l'essence commune qui les habite; car lui aussi est Juif. Ce caractère est intrinsèque à tout individu descendant d'Avraham, d'Yits'hak et de Yaakov, même s'il ne manifeste aucune qualité apparente. Même si cette personne ignore son Judaïsme, elle garde ce caractère essentiel.

C'est pourquoi, il existe une différence entre les trois premières espèces et le saule. Ce dernier ne doit pas obligatoirement pousser au bord d'une rivière pour être relié aux autres.

Même si un Juif ne grandit pas près de ses frères et de sa culture, étant le descendant d'Avraham, d'Yits'hak et de Yaakov, il est donc une partie intégrante du peuple Juif et est, de ce fait, relié aux autres.

A l'instar de ces quatre espèces qui sont toutes indispensables pour faire la Mitsva, ainsi tous les Juifs doivent développer l'unité ; si le *saule* manque à l'appel, c'est le Judaïsme, dans sa totalité, qui fait le déficit d'une de ses composantes essentielles. Et de même que le saule n'a pas besoin de qualité apparente pour pouvoir faire partie du bouquet, ainsi doit être notre rapport avec le *juif-saule*, il doit exister sans aucune condition préalable.

***Likouté Si'hoth Vol XXII***

## Construire le Temps

La Paracha de cette semaine, Émor, contient une grande partie réservée aux lois relatives aux

fêtes. Nous y trouvons aussi la Mitsva de compter le Omer – les 49 jours qui séparent la fête de Pessa'h de Chavouoth.

Ainsi, chaque soir, durant cette période de sept semaines, nous comptons les jours et les semaines écoulés en récitant préalablement une Béra'ha – une bénédiction.

Nos sages s'interrogent sur les conséquences d'un éventuel oubli de compter, un soir le Omer. Selon un premier avis, chacun des 49 jours a sa raison propre et constitue une Mitsva à part entière. La personne qui aura oublié de compter le Omer pourra donc continuer. D'autres sages défendent l'idée selon laquelle les 49 jours constituent une seule entité. En conséquence, l'oubli d'un jour compromet la poursuite de la Mitsva, et la personne devra cesser de compter le Omer. La Hala'ha – la loi – tranche que dans le cas d'un oubli, la personne devra, certes, continuer à compter les jours suivants, mais elle le fera sans prononcer de Béra'ha.

Cette loi sert de jurisprudence dans d'autres cas de figure : un homme qui se convertirait durant la période du Omer et qui aurait compté le Omer avant sa conversion. Cet homme, n'ayant l'obligation d'observer les Mitsvoth qu'à partir du moment de sa conversion, ne pourra, de ce fait, compter le Omer les jours suivants.

Par contre, un enfant qui deviendrait Bar Mitsva durant cette période poursuivra le compte qu'il a commencé avant de devenir religieusement majeur. Il pourra continuer à réciter la bénédiction tous les soirs, car même si avant la Bar Mitsva il n'avait pas réellement l'obligation d'observer les Mitsvoth, il se doit de pratiquer les Mitsvoth – par institution Rabbinique – dans le but de faire son éducation.

Certains avis pensent qu'aujourd'hui, depuis la destruction du Temple et avant la venue de Machia'h, la Mitsva du compte du Omer n'est qu'une institution Rabbinique. Ainsi, dans le cas où le Machia'h viendrait pendant la période du Omer, nous poursuivrons notre compte avec Béra'ha.

Nos sages affirment que toutes les Mitsvoth que nous observons aujourd'hui, pendant l'exil, ne constituent qu'une préparation à celles que nous pratiquerons de la manière la plus intégrale après la venue de Machia'h. En attendant, nos Mitsvoth ne sont qu'un entraînement pour cette période optimale.

Néanmoins, il n'en reste pas moins que les Mitsvoth, réalisées en période d'exil, sont précieuses, puisque que ce sont elles qui pavent le chemin qui nous mène à la Guéoulah. En outre, la Mitsva de Séfirath Haomer – exprimant par le compte quotidien le désir d'atteindre

enfin la fin de la période supputée – a le pouvoir de hâter la venue de Machia'h.

**Likouté Si'hoth Vol I**

## Nourrir l'Animal

Notre Paracha nous enseigne les lois relatives aux sacrifices qui étaient offerts au Temple à l'occasion des Chaloch Régalim – les trois fêtes de pèlerinage. Ainsi, nous pouvons lire les indications relatives à deux offrandes : le Omer – une mesure d'orge apportée à Pessa'h – et les deux 'Halloth – deux pains offerts à Chavouoth.

Ce commandement était lié à deux interdictions. Tant que le Omer ne fut pas présenté au Temple, le produit de la nouvelle récolte était interdit. L'offrande du Omer permettait de fabriquer ou de consommer des aliments à partir du nouveau grain. Néanmoins, même après cela, il était encore interdit d'apporter, au Temple, des sacrifices à base de la nouvelle récolte, avant que les deux pains n'aient été offerts.

Nos sages font, toutefois, une distinction entre les deux interdictions. Si une personne offrait un sacrifice à partir du nouveau grain avant que le Omer ne soit offert, son sacrifice était invalide. Par contre, si cette offrande était offerte après que le Omer n'ait été offert, mais avant les deux pains (à Chavouoth), son sacrifice était tout de même accepté, à fortiori.

Les commentateurs de la loi proposent différentes raisons légales expliquant cette différence. Cependant, nous nous pencherons, ici, sur l'aspect symbolique du détail de ces lois.

Le Omer était à base d'orge qui est considéré – par le Talmud – comme un aliment pour les animaux. Les deux pains étaient fabriqués avec du blé qui est défini comme l'aliment des hommes.

Les diverses offrandes qui existaient dans le Temple traduisaient les différentes manières d'approcher la Divinité. Le Omer représentait l'offrande de l'animal qui est en nous, notre côté bestial ; alors que les deux pains représentaient l'élévation de ce qui fait de nous des hommes : l'âme Divine.

C'est pourquoi la consommation du nouveau grain était interdite avant l'offrande du Omer. Tant que la personne n'a pas entrepris un processus de raffinement de l'animal qui l'habite – la matérialité – il ne peut envisager d'élever le monde qui l'entoure. Elle doit, dans un premier temps se subjuguer à D-ieu, puis se lancer à la consommation – la sublimation du monde.

Après cette étape d'élévation de notre matérialité, nous pouvons passer à l'élévation de l'âme

Divine qui nous anime. Ainsi, l'offrande du nouveau grain était techniquement interdite avant Chavouoth.

Ceci explique pourquoi la première interdiction est absolue et l'autre relative : Transformer l'animal qui est en soi est le minimum requis pour le service de D-ieu. Après que la personne a réussi à raffiner ses pulsions négatives, elle peut alors se consacrer à parfaire son état en apportant une touche de perfection. Aussi, si l'homme se mit à brûler les étapes et apporta une offrande avant Chavouoth, son sacrifice est agréé après coup car il s'avère qu'il a tout de même le niveau minimum de sanctifications requis.

***Likouté Si'hoth Vol XXXII***

Judaïsme du Nord Pas-de-Calais  
9 Boulevard Jean-Baptiste Lebas • 59000 – Lille • France  
33-3-20-85-27-37